

**Baisses de subventions aux associations pour la période 2024-2026
à 4 associations caritatives ainsi qu'à la Fédération des Centres
Sociaux et l'Union Départementale des Associations Familiales du
Val -de-Marne (UDAF 94)**

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en Commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,
Chèr·es collègues,

Mon intervention complète les propos de M. Chikouche et porte sur le rapport 21.

Pour rappel, **lors de la dernière Commission permanente de l'année 2024¹, vous avez pris la décision – sans réelle concertation préalable avec les structures concernées – de réduire leurs subventions de 113 000 euros.** Je rappelle les baisses en question : 11 000 € pour la Croix-Rouge, 23 000 € pour les Restaurants du Cœur, 13 000 € pour le Secours Catholique, et 66 000 € pour le Secours Populaire. Des coupes brutales, qui fragilisent gravement l'action et les moyens de ces associations de terrain, mais aussi l'emploi de celles et ceux qui les font tenir debout.

Ce que nous ne comprenons toujours pas la logique de cette décision. **Pourquoi s'attaquer directement à ces structures, qui œuvrent au quotidien contre la précarité, la solitude et à la faim ? Pourquoi orienter vos coupes budgétaires dans ce secteur en particulier ?**

Dans le même temps, vous augmenter la subvention d'associations comme l'Heure Civique, dont l'impact auprès des val-de-Marnais·es n'a rien de comparable avec celui de ces associations caritatives majeures de notre territoire ?

Sur le fond, **ce rapport cherche à camoufler ces baisses, avec toujours les mêmes ficelles.** En y ajoutant deux associations supplémentaires – notamment l'UDAF, qui, elle-même, avait vu sa subvention baisser de

¹ [Commission permanente du 09 décembre 2024](#)

15 000 euros l'an dernier² – **vous donnez l'illusion d'un maintien, voire d'une hausse du soutien départemental**, comme vous venez de l'évoquer. **Mais les chiffres sont pourtant très clairs : entre 2024 et 2025, le montant total des subventions à ces associations passe de 298 000 € à 185 000 €, soit une baisse de presque 40 %³ au global.**

Le Secours Populaire a déjà perdu 77 % de sa subvention en 2024. Cette fois, **ce sont les Restaurants du Cœur qui voient leur dotation amputée de 25 %, soit une baisse de 45 % en deux ans** et ce, alors que nous fêtons les 40 ans des Restaurants du cœur. Quant aux autres structures, elles ne récupèrent qu'un ajustement de 5 000 €, très loin de compenser les coupes drastiques déjà subies.

Ce rapport n'est qu'un habillage budgétaire et traduit, en réalité, votre désengagement total — ce que nous ne cesserons de pointer du doigt et combattre.

En l'état, et face à ces baisses maintenues pour cette année 2025, **nous ne voterons pas/nous nous abstiendrons sur ce rapport.**

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi

² 2024 : 30 000€ ; 2025 : 15 000€.

³ -37.92 %.